

Programme de la formation complète CQP MAM – Année 2021

La totalité du cursus de formation doit être effectuée sur une période maximale de deux ans. Toutefois, en cas de force majeure dûment reconnue par le centre de formation, une prorogation de la formation d'une durée d'un an pourra être accordée, une seule fois sur demande écrite du stagiaire.

❖ Les évaluations formatives et leurs programmations

Durant le positionnement (5 heures), l'intervenant CQP communiquera à chaque candidat la liste des stages qui entrent dans le cursus de formation.

Chaque participation à un stage validant donnera lieu à la délivrance d'une attestation de stage annexée au livret de formation du CQP.

Les évaluations formatives seront conduites pour ancrer les apprentissages et repérer les besoins.

❖ STAGE PEDAGOGIQUE AUPRES D'UN TUTEUR (40 heures)

Le tuteur est un enseignant de club expérimenté, de niveau 3^{ème} dan, il doit accueillir, aider, informer, guider et suivre le stagiaire tout au long de son stage, il participe à l'évaluation du stagiaire. Il a en effet pour mission d'accompagner l'apprenant dans l'enseignement de l'aïkido : il veillera à la régulation du dispositif, l'implication du stagiaire et tentera d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par celui-ci.

Il renseignera la partie du livret de formation consacrée au stage pédagogique.

❖ 150h minimales en formation à valider

- Formation générale sur tout le territoire : 94 heures
- Formation au Centre de Formation de Bras : 56 heures

Compétences visées :

- Prendre en compte des connaissances anatomiques, biomécaniques et physiologiques appliquées à l'aïkido
- Organiser un environnement propice à l'enseignement de l'aïkido
- Construire des cycles de cours en aikido
- Démontrer une maîtrise technique et pédagogique nécessaire à la transmission des techniques de l'aïkido
- Connaître le fonctionnement associatif du club (promotion, développement...)

Le stagiaire peut choisir les différents stages qu'il souhaite effectuer pour ses heures de formation.

➤ **Stages décentralisés : 36 heures (6 stages de 6 heures)**

Compétences visées :

- *Démontrer une maîtrise technique et pédagogique nécessaire à la transmission des techniques de l'aikido*

- 16 et 17 janvier 21 en Normandie
- 16 et 17 janvier 21 en Hauts de France
- 23 et 24 janvier 21 en Occitanie
- 22 et 23 mai 21 en région AuRA
- 22 et 23 mai 21 en Bourgogne Franche Comté
- 29 et 30 mai 21 en Pays de la Loire

➤ **Formation à l'évaluation en aikido : 36h (6 stages de 6 heures)**

Compétences visées :

- *Maîtriser le règlement particulier des différents examens de l'aikido*
- *Définir les besoins des pratiquants par rapport aux différentes épreuves préparées*
- *Donner des consignes adaptées aux pratiquants pendant la période de préparation*
- *Réaliser un bilan des prestations des candidats après les examens*

- 16 et 17 janvier 21 en Grand Est
- 16 et 17 janvier 21 en Ile de France
- 16 et 17 janvier 21 en Nouvelle Aquitaine
- 22 et 23 mai 21 en région Sud
- 22 et 23 mai 21 en Centre
- 22 et 23 mai 21 en Bretagne

➤ **Formation à l'enseignement de l'aikido pour des publics particuliers : 90h**

Compétences visées :

- *Adapter un cours d'aikido aux spécificités des différents publics pratiquant l'aikido - enfants, adolescents, seniors, handicapés, aikitaïso.*

- *Au plan physique*
- *Au plan psychologique*
- *Au plan moteur*

Enseignement enfants : 66h

- 07 et 08 novembre 20 en Bretagne (9 heures)
- 07 et 08 novembre 20 en Midi Pyrénées (9 heures)
- 21 et 22 novembre 20 en Côte d'Azur (9 heures)
- 21 et 22 novembre 20 en Dauphiné Savoie (9 heures)
- du 5 au 11 juillet 21 à Bras (stage national d'été) (30 heures)

Enseignements seniors : 12h (2 stages de 6 heures)

- 21 et 22 novembre 20 en région Hauts de France
- 8 et 9 mai 21 en Pays de la Loire

Enseignement pratiquants handicapés : 6h

- 1er et 2 mai 21 en Provence

Enseignement Aikitaïso : 6h

- 13 et 14 mars 21 en Franche Comté

➤ **Formation au centre de Formation à Bras (83149) : 56h**

Compétences visées :

- Prendre en compte des connaissances anatomiques, biomécaniques et physiologiques appliquées à l'aïkido
- Organiser un environnement propice à l'enseignement de l'aïkido
- Construire des cycles de cours en aikido
- Démontrer une maîtrise technique et pédagogique nécessaire à la transmission des techniques de l'aïkido
- Connaître le fonctionnement associatif du club (promotion, développement...)

Module 1 : Etre capable de concevoir un projet d'enseignement (14 heures) les 16 et 17 Octobre 2021

Module 2 : Connaissances anatomiques, biomécaniques et physiologiques (14 heures) les 18 et 19 Octobre 2021

Module 3 : Etre capable de mettre en place d'un projet d'enseignement (14 heures) les 20 et 21 Octobre 2021

Module 4 : Fonctionnement associatif de la structure employeur, relations avec ses partenaires, Promotion et développement d'un club (14 heures) les 22 et 23 Octobre 2021

Dans le cadre du dispositif «Sport sur ordonnance », les candidats FFAB intéressés par un module « Activités physiques ou sportives sur prescription médicale » pourront se rapprocher de la FFJDA (Fédération de Judo) ou de la FAEMC (fédération des arts énergétiques et martiaux chinois) pour bénéficier de la formation et de la certification mise en place par cette fédération.